M. R. GIGUET

Commandeur dans l'Ordre nationale de la Légion d'honneur

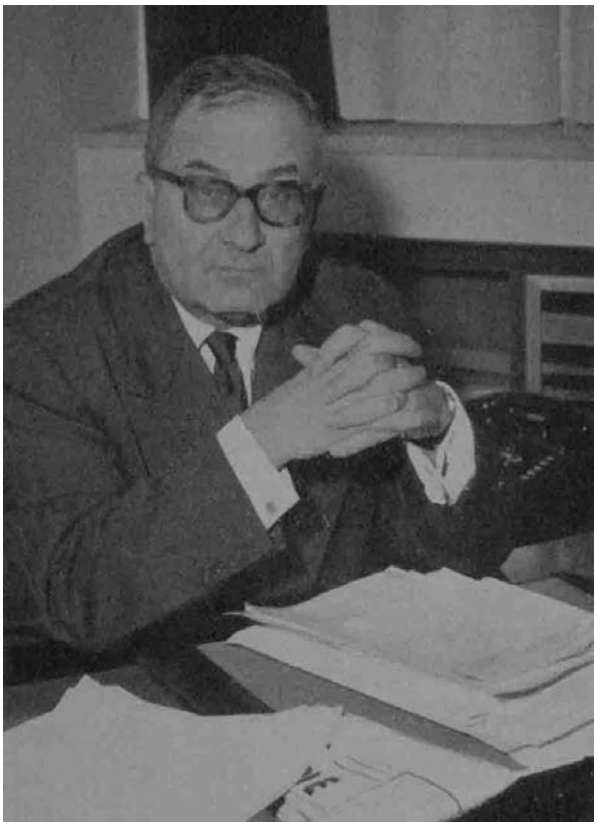

Par un décret du 28 février 1956, M. R. GICUET, *Inspecteur Général des Ponts et Chaussées et Directeur Général Adjoint de l'E.* D. F., a été promu au grade de Commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur.

Lieutenant d'artillerie en 1918, il sort de l'Ecole polytechnique en 1921, dans le corps des Ponts et Chaussées. D'abord affecté en Algérie, il y traite des questions de barrages et d'irrigations. Il revient en 1926 dans la métropole, au service ordinaire d'abord à Blois, puis dans le département du Nord avant de venir dans le département de la Seine en 1930. Il y participe très activement à la modernisation et à l'aménagement des routes hors Paris. Ingénieur en chef en 1941 et placé à la tète du département de la Seine, il y fait preuve des plus remarquables qualités d'organisateur et d'un esprit de subtilité et de mesure qu'exigeaient les difficultés d'alors.

Directeur général de la Compagnie Nationale du Rhône en 1945 il prend une part importante à l'achèvement du barrage de Génissiat et à la déviation du Rhône entre Donzère et Mondragon. Directeur de l'Equipement de l'E.D.F. en 1948, il fait pousser activement et conjointement les aménagements hydrauliques tels que ceux de Bort, de Malgovert et de Tignes et la construction ou la modernisation des usines thermiques notamment dans la région parisienne, à Gennevilliers, Arrighi, Creil et Porcheville.

Directeur général adjoint de l'E.D.F. depuis le début de 1955, il y poursuit, dans un admirable esprit d'économie à l'échelle nationale, sa mission de haute organisation aboutissant à outiller notre pays aux moindres frais et à fournir avec des rendements toujours croissants l'énorme énergie indispensable à son développement industriel et à la réalisation de ses programmes d'équipement.

Alors que la production d'énergie de l'E.D.F. et la consommation connaissent un développement si considérable, on peut dire que M. le Directeur général GIGUET a pleinement réussi dans sa lourde mission.

Qu'il nous permette de lui présenter ici. avec l'expression de notre profonde gratitude pour la grande bienveillance qu'il a toujours bien voulu témoigner à notre égard, les très sincères félicitations de notre Revue pour la haute distinction qui lui a été conférée.

P. L P.

© 2009 – LARHRA/ISH – ANR Patrons de France - http://www.patronsdefrance.fr